Thermor

DU 1ER OCTOBRE 2021 AU 28 FÉVRIER 2022

Jusqu'à **750€** TTC*
REMBOURSÉS POUR VOUS
OFFRE RÉSERVÉE AUX INSTALLATEURS

LES MOIS GAGNANTS

PLUS DE CONFORT
POUR VOS CLIENTS

***150€ TTC REMBOURSÉS** PAR LOT DE 3 RADIATEURS !
Renouvelable 5 fois par raison sociale installateur.

Thermor

LES MOIS GAGNANTS

Jusqu'à **750€** TTC*

REMBOURSÉS

RENOUVELABLE 5 FOIS PAR RAISON SOCIALE INSTALLATEUR

1 **Achetez 3 radiateurs Thermor** (radiateurs porteurs de l'offre ci-dessous) entre **le 1er octobre 2021 et le 28 février 2022** chez votre distributeur habituel (date de facture faisant foi)

2 **Rendez-vous sur https://thermor-pro.lpv.fr/mois-gagnants** et complétez les éléments suivants :

- Renseignez vos coordonnées en ligne
- Renseignez votre RIB de votre société mentionnant votre IBAN
- Téléchargez votre facture d'achat distributeur
  Elle doit être entière, lisible, sans suppression ni rature. Un bon de livraison ne faisant pas foi de facture.
- Téléchargez les photos des étiquettes des 3 radiateurs correspondant à la facture
  L'étiquette de série est présente sur les côtés des radiateurs, elle doit être entière et parfaitement lisible (pensez à les photographier avant d'installer les appareils chez vos clients)

3 **Vous recevrez un virement bancaire de 150€ TTC par lot de 3 radiateurs porteurs de l'offre** sous 4 à 6 semaines sous réserve d'un dossier complet et conforme.
Renouvelable 5 fois, soit jusqu'à 750€ TTC remboursés pour l'achat de 15 radiateurs au total.

Pour tout renseignement, contactez notre centre de gestion au **03 86 97 16 29** ou à l'adresse **thermor@lpv.fr**

Thermor SAS au capital de 3 917 780 € - RCS Orléans B329 545 008 - www.refletcommunication.com - 07/2021

*150€ TTC REMBOURSÉS PAR LOT DE 3 RADIATEURS !

Renouvelable 5 fois par raison sociale installateur.

* Offre réservée aux **installateurs professionnels**, valable par lot de **3 radiateurs** Thermor porteurs de l'offre entre **le 1er octobre 2021 et le 28 février 2022**, limitée à **5 remboursements par raison sociale** (soit jusqu'à 750€ TTC remboursés pour l'achat de 15 radiateurs au total). Radiateurs porteurs de l'offre : Mythik, Equateur 4, Ovation 3, Bilbao 3, Kenya 2, Symphonik, Allure 3 et Riviera 2. Remboursement par virement bancaire sous 4 à 6 semaines. Pour bénéficier du remboursement, enregistrez votre demande sur le site https://thermor-pro.lpv.fr/mois-gagnants avant le 31 mars 2022 en renseignant vos coordonnées postales, votre RIB et en téléchargeant impérativement les preuves d'achat des appareils : les photos de chaque étiquette de série présente sur les radiateurs et les photos des factures d'achat du distributeur datées entre le 1er octobre 2021 et le 28 février 2022 (un bon de livraison ne faisant pas foi de facture). Aucune réclamation ne sera acceptée après le 31 mai 2022.

RADIATEURS PORTEURS DE L'OFFRE

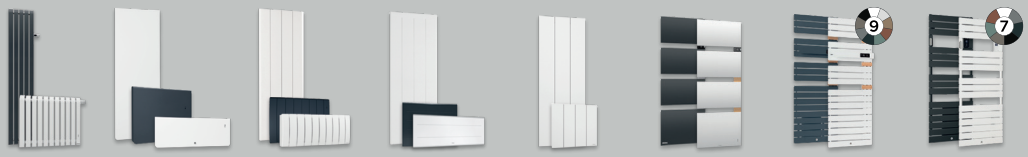

Mythik | Equateur 4 | Bilbao 3 | Ovation 3 | Kenya 3 | Symphonik | Allure 3 | Riviera 2